

Compte rendu succinct

L'an deux mille vingt-trois, le trente et un mars à 18 heures, le Conseil Municipal de la Commune de WINGLES s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Sébastien MESSENT, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite cinq jours à l'avance, dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie, conformément à la Loi.

L'an deux mille vingt-trois, le neuf juin à 18 heures, le Conseil Municipal de la Commune de WINGLES s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Sébastien MESSENT, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite cinq jours à l'avance, dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie, conformément à la Loi.

Étaient présents : MM. MESSENT Sébastien, KOPROWSKI Georges, COLLART Virginie, PART Marcel, ROUSSEL Josette, BOUILLET Jean-Marc, PHILIPPE Claudian, BOURLARD Brigitte, FIEVET Murielle, ANTONINI Jean-François, MERTENS-CHARLEMAGNE Delphine, RICHARD Frédéric, PART Vincent, LECHANTRE Céline, LELONG-BATSIK Lucie, DELPORTE Lucie, GOLEC Delphine, STENEGRE Franck, Marine BLONDEL, TROLIN Claude, TROLIN Lise, MORELLE Thomas, BILLEBAULT Mickaël, GAROT Karine,

Étaient excusés : DRUELLES Christophe a donné pouvoir à Georges KOPROWSKI, TONNOIR Anne a donné pouvoir à PHILIPPE Claudian, WACHOWIAK Nadia a donné pouvoir à PART Vincent, ROBERT Sébastien a donné pouvoir à Jean-Marc BOUILLET, DELEURY Céline a donné pouvoir à COLLART Virginie

SECRETARE DE SEANCE : Céline LECHANTRE

1/ Election des délégués pour les élections sénatoriales

Le sénat est composé de 348 sénateurs. Ils sont élus par les élus locaux et les parlementaires en deux fois, la moitié du Sénat étant renouvelée tous les trois ans. Le dimanche 24 septembre prochain aura lieu l'élection de la moitié des sénateurs, dont ceux du Pas-de-Calais.

Il faut donc procéder à l'élection des délégués et suppléants qui voteront pour les élections sénatoriales.

Textes applicables :

Code électoral: articles L 280 à L 293, LO. 438-1 et suivants, LO 473 à L. 475, L.O 555 à L. 557, R. 130-1 à R. 148, R. 271, R. 274 à R. 276, R. 284 et R. 333;

Code général des collectivités territoriales (CGCT) : articles L. 2113-1 et suivants, L.2121-14 à L. 2121-18, L. 2121-26 et L. 2122-17, tant dans leurs versions antérieures que postérieure à la loi n° 2010-1563 du 16 décembre 2010 de réforme des collectivités territoriales;

Code des communes de la Nouvelle-Calédonie : articles L. 112-1 et suivants, L. 121-2, L.121-2-1, L. 121-10, L. 121-11, L. 121-14 et L. 121-21;

Loi n° 2015-292 du 16 mars 2015 relative à l'amélioration du régime de la commune nouvelle, pour des communes fortes et vivantes;

Loi n° 2016-1500 du 8 novembre 2016 tendant à permettre le maintien des communes associées, sous forme de communes déléguées, en cas de création d'une commune nouvelle;

Loi n° 2018-607 du 13 juillet 2018 relative à la programmation militaire pour les années 2019 à 2025 et portant diverses dispositions intéressant la défense;

Loi n° 2019-809 du 1 août 2019 visant à adapter l'organisation des communes nouvelles à la diversité des territoires;

Décret n° 2022-1702 du 29 décembre 2022, authentifiant les chiffres des populations en métropole, des départements d'outre-mer de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Martinique et de La Réunion, et des collectivités de Saint-Barthélemy, Saint-Martin et de Saint-Pierre-et-Miquelon;

Décret n° 2017-1688 du 14 décembre 2017 authentifiant les résultats du recensement de la population effectué à Mayotte ;

Décret n° 2020-157 du 25 février 2020 authentifiant les résultats du recensement de la population effectuée en Nouvelle-Calédonie;

Décret n° 2023-198 du 23 mars 2023 relatif à la désignation des électeurs sénatoriaux et au grammage des circulaires et bulletins utilisés lors de l'élection des sénateurs;

Guide du 17 mars 2020 relatif à l'élection et au mandat des assemblées et des exécutifs municipaux et communautaires.

Circulaire préfectorale NOR IOMA2308397J en date du 30 mars 2020,

Arrêté Préfectoral du 25 avril 2023

Vu la population municipale en vigueur au 1er janvier 2020 de 8 750 habitants,

Les modalités de désignation des délégués varient selon le seuil de population de la commune. La Ville de Wingles est tenue de se référer aux règles établies pour les communes de moins de 9 000 habitants : 15 délégués et 5 suppléants.

L'élection des délégués et des suppléants a lieu sur la même liste suivant le système de la représentation proportionnelle avec application de la règle de la plus forte moyenne sans panachage ni vote préférentiel. Chaque liste de candidats aux fonctions de délégués et de suppléants est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe. Pour être délégué ou suppléant, il faut avoir la nationalité française et ne pas être privé de ses droits civiques et politiques par une décision devenue exécutoire.

Monsieur le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de :

MM KOPROWSKI GEORGES / BOUILLET JEAN-MARC // MARINE BLONDEL / MORELLE THOMAS

La présidence du bureau est assurée par ses soins.

La ou les listes déposées et enregistrées :

La liste « Les Grands Electeurs pour la Ville de Wingles » est composée par :

Ordre de présentation	Civilité	Nom	Prénom	Date et lieu de naissance	Domicile
1	Monsieur	MESSENT	SEBASTIEN	12/06/1976 LA BASSEE	2 IMPASSE ANDREE CHEDID 62410 WINGLES
2	Madame	COLLART	VIRGINIE	30/06/1980 LENS	10 RUE DES HIRONDELLES 62410 WINGLES
3	Monsieur	DRUELLES	CHRISTOPHE	09/12/1978 LENS	29 RUE SAINT LAURENT 62410 WINGLES
4	Madame	ROUSSEL	JOSETTE	24/09/1951 LENS	201 RUE GABRIEL PERI 62410 WINGLES
5	Monsieur	BOUILLET	JEAN-MARC	14/08/1947 WINGLES	14 RUE D'ARTOIS 62410 WINGLES
6	Madame	MERTENS- CHARLEMAGNE	DELPHINE	15/12/1967 SAINT-OMER	77 RUE CASIMIR BEUGNET 62410 WINGLES
7	Monsieur	ROBERT	SEBASTIEN	13/07/1976 LA BASSEE	4 RUE DES ROSSIGNOLS 62410 WINGLES
8	Madame	DELEURY	CELINE	27/09/1989 HENIN-BEAUMONT	128 RUE DE LA COUPIGNIES 62410 WINGLES
9	Monsieur	PHILIPPE	CLAUDIAN	22/01/1953 LENS	126 RUE ROGER SALENGRO 62410 WINGLES
10	Madame	FIEVET	MURIELLE	20/01/1967 LENS	2 RUE ALBERT CAMUS 62410 WINGLES
11	Monsieur	PART	VINCENT	05/11/1981 GRANDE SYNTHÉ	11 RUE DE BRUXELLES 62410 WINGLES
12	Madame	LECHANTRE	CELINE	08/11/1981 LA BASSEE	25 RUE VICTOR HUGO 62410 WINGLES
13	Monsieur	MORELLE	THOMAS	16/11/1997 LENS	2 RUE DES ERABLES - APT 45 RESIDENCE LES MURANO 62410 WINGLES
14	Madame	TROLIN	LISE	20/03/1985 LENS	252 RUE GABRIEL PERI 62410 WINGLES
15	Monsieur	BILLEBAULT	MICKAEL	22/09/1983 NEVERS	4 RUE D'ARTOIS BAT 4 - APT 19 62410 WINGLES
16	Madame	TONNOIR	ANNE	15/11/1977 LA BASSE	2 RUE FERNAND GRENIER 62410 WINGLES

17	Monsieur	KOPROWSKI	GEORGES	18/01/1951 WINGLES	8 RUE DU BEARN 62410 WINGLES
18	Madame	GAROT	KARINE	02/06/1973 SECLIN	55 RUE CHARLES LANCRY 62410 WINGLES
19	Monsieur	PART	MARCEL	21/02/1951 VENDIN LE VIEIL	2 RUE DES DOUVES- BATIMENT B 62410 WINGLES
20	Madame	BOURLARD	BRIGITTE	27/05/1960 LENS	15 RUE CHARLES LANCRY 62410 WINGLES

Après enregistrement du ou des candidatures, il est procédé au vote sans débat et par scrutin secret.

Chaque membre est appelé nominativement pour voter.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 29
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 29

A obtenu :

- liste « Les Grands Electeurs pour la Ville de Wingles » : 29 VOIX

Commune	Délégué : D Suppléant : S	Mandat municipal *	Nom	Prénom	Date et lieu de naissance	Adresse	Commune
WINGLES	D	A	COLLART	VIRGINIE	30/06/1980 LENS	10 RUE DES HIRONDELLES	62410 WINGLES
WINGLES	D	A	DRUELLES	CHRISTOPHE	09/12/1978 LENS	29 RUE SAINT LAURENT	62410 WINGLES
WINGLES	D	A	ROUSSEL	JOSETTE	24/09/1951 LENS	201 RUE GABRIEL PERI	62410 WINGLES
WINGLES	D	CM	BOUILLET	JEAN-MARC	14/08/1947 WINGLES	14 RUE D'ARTOIS	62410 WINGLES
WINGLES	D	CM	MERTENS-CHARLEMAGNE	DELPHINE	15/12/1967 SAINT- OMER	77 RUE CASIMIR BEUGNET	62410 WINGLES
WINGLES	D	CM	ROBERT	SEBASTIEN	13/07/1976 LA BASSEE	4 RUE DES ROSSIGNOLS	62410 WINGLES
WINGLES	D	CM	DELEURY	CELINE	27/09/1989 HENIN- BEAUMONT	128 RUE DE LA COUPIGNIES	62410 WINGLES
WINGLES	D	CM	PHILIPPE	CLAUDIAN	22/01/1953 LENS	126 RUE ROGER SALENGRO	62410 WINGLES
WINGLES	D	CM	FIEVET	MURIELLE	20/01/1967 LENS	2 RUE ALBERT CAMUS	62410 WINGLES
WINGLES	D	CM	PART	VINCENT	05/11/1981 GRANDE SYNTHE	11 RUE DE BRUXELLES	62410 WINGLES
WINGLES	D	CM	LECHANTRE	CELINE	08/11/1981 LA BASSEE	25 RUE VICTOR HUGO	62410 WINGLES
WINGLES	D	CM	MORELLE	THOMAS	16/11/1997 LENS	2 RUE DES ERABLES - APT 45 RESIDENCE LES MURANO	62410 WINGLES

WINGLES	D	CM	TROLIN	LISE	20/03/1985 LENS	252 RUE GABRIEL PERI	62410 WINGLES
WINGLES	D	CM	BILLEBAULT	MICKAEL	22/09/1983 NEVERS	4 RUE D'ARTOIS BAT 4 - APT 19	62410 WINGLES
WINGLES	S	A	TONNOIR	ANNE	15/11/1977 LA BASSE	2 RUE FERNAND GRENIER	62410 WINGLES
WINGLES	S	A	KOPROWSKI	GEORGES	18/01/1951 WINGLES	8 RUE DU BEARN	62410 WINGLES
WINGLES	S	CM	GAROT	KARINE	02/06/1973 SECLIN	55 RUE CHARLES LANCRY	62410 WINGLES
WINGLES	S	CM	PART	MARCEL	21/02/1951 VENDIN LE VIEIL	2 RUE DES DOUVES- BATIMENT B	62410 WINGLES
WINGLES	S	CM	BOURLARD	BRIGITTE	27/05/1960 LENS	15 RUE CHARLES LANCRY	62410 WINGLES

* Utiliser les abréviations suivantes : Maire : M – Adjoint au Maire : A – Conseiller Municipal : CM

Fin de séance 18h35